

Infos du Conseil

Novembre 2011

Parking du Pontèt

Les fouilles sont désormais terminées et la phase de construction du parking vient de commencer. La première « pierre » en a été posée le mercredi 19 octobre dernier, en présence des autorités communales, des architectes, ingénieurs et entreprises adjudicataires. Si tout avance normalement, l'essentiel des travaux devrait être terminé à la fin de l'été 2012. L'administration communale tient à remercier la population avoisinante, qui a supporté avec flegme d'importantes nuisances durant cet été.

Zones de danger sur le territoire communal

Notre commune a l'avantage d'avoir un territoire qui présente peu de dangers au niveau des risques naturels. Seuls le Grand Torrent et le torrent de la Combache pourraient occasionner quelques dégâts en cas de crues, dans des secteurs très particuliers. Des travaux seront entrepris pour en limiter les risques. Les études à cet effet seront entreprises en 2012.

Rénovation de la maison communale

Les travaux ont été entrepris au début du mois de septembre. La première phase en a été une « déconstruction » complète de la partie intérieure. On s'est alors aperçu que les planchers des niveaux 2 et 3 ne permettraient pas une rénovation de qualité. Décision a donc été prise de les remplacer par des dalles de béton, qui

assureront tout autant une meilleure statique du bâtiment que des conditions

d'isolation phoniques excellentes. La couverture du toit a elle aussi été remplacée. Enfin, après l'étude de plusieurs variantes, un ascenseur intérieur a pu être construit. Le bâtiment rénové sera dès lors accessible aussi aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'une exigence à satisfaire pour tout édifice public.

Réorganisation des chambres pupillaires

La chambre pupillaire de Chermignon a fonctionné parfaitement depuis toujours, grâce au dévouement de ses membres. Or, le nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte oblige les communes à rendre cette institution encore plus professionnelle. Les personnes qui voudront y siéger seront astreintes à toute une série de cours de formation avant leur entrée en fonction. Le Conseil a donc décidé de constituer avec les communes d'Icogne, Lens et Montana un seul office de protection et service officiel de la curatelle. L'année 2012 sera consacrée à la mise en place de la nouvelle structure, qui rentrera en fonction le 1^{er} janvier 2013.

Prix Vautrin Lud, « Nobel de géographie »

Ce prix a été décerné au professeur Antoine Bailly, habitant de notre commune. Celui-ci a été reçu et honoré par le Conseil municipal le jeudi 20 octobre dernier. Outre ses talents de géographe, M. Bailly a de multiples cordes à son arc : œnologue averti, alpiniste chevronné,

cycliste performant. Pour lui, la région de Chermignon est celle qui réunit toutes les qualités pour y élire domicile.

Avenir du village d'Ollon

Suite à la demande de quelques habitants d'Ollon, soucieux de l'avenir de leur village, le Conseil municipal a décidé d'instituer une commission communale ponctuelle. Celle-ci aura pour tâche de faire des propositions concrètes pour le développement du village. L'affectation du bâtiment scolaire et la création de nouveaux réseaux permettant aux habitants de se rencontrer seront au centre des discussions. Il faudra aussi réfléchir au moyen de faire s'arrêter tout autant les promeneurs que les automobilistes dans ce beau village viticole, un peu excentré pour l'instant.

Place de sport de Bellinsan

L'espace de jeu est désormais terminé et accessible à notre jeunesse. Avec les jardins d'enfants qui parsèment notre territoire, notre commune est maintenant bien équipée pour la jeunesse. Un bémol important cependant : à Crans, il n'y a quasiment plus aucun espace ouvert à la jeunesse. La déléguée à la jeunesse a été sensibilisée à cette carence par les jeunes qu'elle accompagne dans divers projets.

Cliniques d'altitude à Crans-Montana

L'inscription sur la liste hospitalière valaisanne des cliniques bernoise, lucernoise et genevoise est capitale pour le maintien à moyen terme de ces trois établissements sis à Crans-Montana. Le comité directeur de l'ACCM a entrepris toute une série de démarches pour tenter d'infléchir la position des services du Conseiller d'Etat Maurice Tornay. La députation du district de Sierre a elle aussi été mobilisée. L'argument médical est évident, du fait des compétences qui sont réunies à Crans-Montana. Mais surtout, c'est l'argument économique qui a été

défendu. En effet, les trois établissements occupent près de 400 collaborateurs issus de tout le coteau de Sierre à Crans-Montana. Leur impact sur l'économie locale n'est pas à démontrer.

Mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans la rénovation des bâtiments

Le règlement adopté par l'assemblée primaire de décembre dernier a été accepté par le Conseil d'Etat. Le Conseil municipal prévoit à son budget Fr. 80'000.-- pour satisfaire aux diverses demandes. Pour rappel, la commune peut allouer une subvention équivalente au 50% de la subvention cantonale, avec un plafond fixé à Fr. 40'000.-- . Dernière remarque très importante : la demande doit être faite avant le début des travaux.

Le règlement en question peut être téléchargé sur le site chermignon.ch.

Mesures de vitesse à Chermignon d'en Haut

Suite à plusieurs demandes, des mesures de vitesse ont été effectuées à Chermignon d'en Haut. Selon les emplacements choisis, la vitesse moyenne a oscillé entre 41.6 et 49.7 km/h. Par contre, il faut reconnaître aussi que certains automobilistes ont un comportement irresponsable, puisqu'une vitesse de 130 km/h a aussi été détectée. Aucune mesure ne pourra empêcher ce genre de comportement, à part la saisie du permis, du véhicule, et pour une longue période. Mais là, on dépasse les compétences de l'administration communale. L'administration communale a demandé à la police d'accroître encore ses contrôles.

Patinoire d'Ycoor à Crans-Montana

Les travaux préparatoires sont en cours actuellement. Il s'agit de dévier des conduites souterraines en vue de la construction qui devra démarrer au printemps. L'ACCM profite des fouilles pour poser des canalisations qui seront par la suite utilisées pour du transport de chaleur, dans le cadre d'un projet de chauffage à distance entre la patinoire, le centre aquatique, le centre scolaire et des utilisateurs privés. Administrativement pourtant, le dossier n'est pas tout à fait réglé, car il demeure une opposition.

Centre aqualoisirs à la Moubra

Le projet est bloqué momentanément par un recours de l'une des entreprises qui n'a pas obtenu de mandat. Ce recours a un effet suspensif. Actuellement, des partenaires pour la construction et l'exploitation sont recherchés activement. La tâche demeure délicate, car la rentabilité

directe de ce genre d'infrastructure n'est de loin pas garantie.

Règlement communal d'organisation

Il a été accepté à l'assemblée primaire de décembre dernier à l'unanimité des citoyens présents. Lors de la votation à l'urne, le dimanche 23 octobre, les citoyens ont confirmé le vote de l'assemblée primaire, en acceptant le règlement communal d'organisation par plus de 86% d'avis positifs. Ce règlement doit encore obtenir l'aval du Conseil d'Etat.

A l'agenda : Assemblée primaire municipale

Elle a été fixée au jeudi 15 décembre 2011.

Pour le Conseil municipal :
Jean-Claude Savoy, Président